

# SOCIÉTÉ PSYCHANALYTIQUE DE PARIS

Association Reconnue d'Utilité Publique – Décret du 8 août 1997

187 rue Saint-Jacques – 75005 Paris

Tél. 01 43 29 66 70

Télécopie : 01 44 07 07 44

E-mail : spp@spp.asso.fr

## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MARDI 27 JANVIER 2015

### Présents :

P. Aloupis - B. Ang - J. Angelergues - P. Blayau - C. Botella - D. Bourdin - M-C. Camus-Delage - P. Cauvin - B. Chervet - E. Dahan-Soussy - A. Gibeault - S. Lambertucci-Mann - C. Lechartier-Atlan - F. Moggio - M. Ody - M. Papageorgiou - B. Rodde - C. Smadja - J. Torrente

Excusés (représentés) : S. Bonnisseau - J. Chambrier-Slama - B. Ithier - E. Sparer

Absent : A. Raix

### Invités présents :

J-L. Baldacci - T. Bokanowski - F. Brette - F. Coblenz - C. De Kerchove - B. Le François - D. Ribas - A. Sitbon - M. Vautherin-Estrade - E. Valentin - M. Vincent

Invités excusés : L. Danon-Boileau - G. Pragier - J. Schaeffer - M. Pichon-Damesin

Invité pour le CFSO : M. Babonneau (excusé)

Invité pour la commission socioprofessionnelle : C. Baruch

### **1/ Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 20 janvier 2015**

Deux corrections sont apportées : page 5, 5<sup>ème</sup> ligne : « récalcitrance » est remplacé par « réticence » ; page 6, rubrique « Personnel SPP », 1<sup>ère</sup> ligne : ajout « pour l'année 2014 ».

***Procès-verbal approuvé à l'unanimité, avec ces deux corrections.***

### **2/ Demandes d'agrément**

En l'absence de courrier circonstancié émettant des réserves, deux candidats sont agréés par le CA comme membre adhérent : Martine Sandor-Buthaud et Caroline Texier-Desportes.

### **3/ Organisation et préparation de l'assemblée générale ordinaire du 15 mars 2015 (suite)**

Les rapports non statutaires, repris dans le rapport moral, font l'objet d'une courte présentation et de brefs commentaires.

Les rapports statutaires, présentés intégralement en assemblée générale ordinaire, donnent lieu à une présentation et un échange plus longs.

Rapports statutaires :

- Rapport du CCTP, J-L. Baldacci.
- Rapport du CECE, T. Bokanowski.
- Rapport de l'Institut de Psychanalyse de Paris et du CFSO, A. Sitbon - M. Babonneau.
- Rapport de l'Institut de Psychanalyse de Lyon, F. Brette.

Autres rapports :

- Rapport scientifique, S. Lambertucci-Mann.
- Rapport du CST, M. Vautherin-Estrade.
- Rapport de la commission des candidatures, E. Valentin.
- Rapport de la COPEA, B. Le François.

#### **4/ Vie Scientifique**

- Commission scientifique (CS). Proposition. Vote.

Dans la continuité de la séance du 20 janvier dernier, le CA poursuit sa réflexion sur l'analyse et les propositions faites par la CS. L'écart entre la réflexion menée par le CA et celle menée au sein de la CS, reste patent.

Un nouveau texte plus concis a été adressé aux administrateurs par les responsables de la CS reprenant les arguments sur lesquels repose leur proposition de soutenir activement le scientifique et le développement de la psychanalyse, par la création d'une nouvelle commission, la CRDP (Commission pour la Recherche et le Développement de la Psychanalyse) organisant des « ateliers de recherche ».

La CRDP serait une commission permanente non hiérarchisée, inscrite dans le RI, à laquelle tous les membres qui le souhaitent pourraient participer, à condition de s'engager dans un des ateliers durant une année au minimum. Cette commission travaillerait en lien étroit avec le CA.

Bernard Chervet intervient pour rappeler que le bureau n'est pas à l'origine de ce projet, mais bien la CS. Le bureau soutient pleinement le souci émanant de la CS de promouvoir la vie scientifique. Il accepte le constat selon lequel la CS et le CST ne peuvent pas remplir suffisamment cette fonction. Il note que pour répondre à cette insuffisance, pourrait être envisagé de faire évoluer la CS ou le CST. La CS a opté pour proposer une nouvelle commission, la CRDP, et il souligne l'évolution très positive du projet proposé depuis le dernier CA, en particulier le retrait de toute élection pour participer à cette CRDP.

Cesar Botella rappelle que c'est le CA qui a demandé à la CS une réflexion sur la dimension scientifique de la Société, et que la CS a rempli la mission demandée.

Des arguments sont opposés basés sur la complication, la confusion, la multiplication des commissions scientifiques ; d'autres soulignent le risque d'une décision trop précipitée, la proximité de la fin de la mandature ; d'autres que la SPP est une institution scientifique par définition, et que la création d'une spécialisation de chercheur la destituerait de sa spécificité ; enfin que la nouveauté naît aux marges de l'institutionnel, ce qui grèverait d'office toute tentative de promouvoir le scientifique par l'institution.

Cependant, au fur et à mesure que la discussion avance, le constat est de plus en plus précis : il manque quelque chose, comme un moteur, au sein des instances qui s'occupent du scientifique. La SPP a besoin de se donner des organes plus efficaces pour représenter et développer le scientifique. Est soulevée aussi la question des articulations entre les divers organes chargés de la vie scientifique, et du remaniement obligatoire du paysage actuel en cas de création d'une nouvelle commission. Ceci ne serait pas sans répercussion sur la CS et le CST.

Bernard Chervet précise que les responsables de la CS ont demandé un vote. Le CA doit préalablement évaluer s'il est en mesure ou non de voter sur la création d'une telle CRDP. Le CA souhaite que la réflexion se poursuive, avant d'envisager un tel vote. Il apprécie que la CS ait pu retrouver une telle dynamique, et espère qu'elle pourra se poursuivre lors de la mandature suivante.

Bernard Chervet souhaite en effet que le futur CA prenne en compte le travail et la demande de la CS actuelle, de trouver un moyen pour soutenir l'investissement du scientifique à partir du CA et des instances de la SPP. Il souligne que l'intérêt du projet de la CS réside dans la mise en place très concrète d'ateliers de recherche.

#### **5/ Locaux**

- Travaux « Daviel » : informations (suite).

En premier lieu, le président adresse ses remerciements au CA, certes pour la confiance qu'il lui a témoignée lors de la séance du 20 janvier dernier, mais surtout pour la prise en compte de la réalité financière liée à cet investissement, en votant à l'unanimité la création du « Comité de suivi ».

Il informe des demandes récentes de la préfecture qui ont exigé un important travail et beaucoup de temps avec la SOCOTEC (M. Marty) et l'architecte M. Lemerer. Des modifications des plans

nous ont été demandées pour répondre à des exigences qui, en réalité, étaient pour certaines, erronées (application de normes ne nous concernant pas). Les plans définitifs doivent être déposés sans délais. Nous ne pouvons pas prendre le risque de retarder le permis de construire.

Une seconde rencontre avec le personnel de la SPP a eu lieu ce jour : de nouvelles dispositions intéressantes ont été étudiées, mais la structure globale reste la même.

- Comité de suivi des travaux, financement et collecte des fonds (suite) : Composition. Discussion, approbation ; vote.

Le bureau a retenu la proposition d'un membre du CA pour adjoindre au comité une ou deux personnes ayant des compétences de gestion et de finances.

La question est posée de la composition du comité, du nombre de ses membres, des critères requis. Ont été proposés d'anciens présidents (4), le comité de pilotage des travaux (3), des membres ayant eu des responsabilités dans la SPP, enfin des membres des régions.

Quatre anciens présidents ont accepté d'en faire partie : Gilbert Diatkine, Marilia Aisenstein, Gérard Bayle, puis Bernard Chervet, ainsi que les membres du comité de pilotage, Eric Valentin, Béatrice Ang, Chantal Lechartier-Atlas, avec Bernard Chervet.

La composition complète sera discutée au bureau.

## **6/ CCTP : informations (suite)**

Jean-Louis Baldacci annonce son départ à la retraite à l'automne 2015.

## **7/ Informations**

- Commission socioprofessionnelle (CSP) : Invitation de Clarisse Baruch

Point sur les groupes d'écoute clinique et activités ouvertes. Propositions. Vote.

Clarisse Baruch distribue aux membres du CA un document où est exposé le projet avec les critères de fonctionnement et d'admission à ces groupes, leur organisation. Le point 2 du texte propose une phrase à mettre sur le site ouvert, informant le public de l'existence de collègues proposant des analyses de pratiques à titre personnel (cf. annexe).

Clarisse Baruch présente la genèse du projet avec ses différents temps : élaboration du projet à la CSP, présentation en CA, ajustement et précision avec le bureau, etc. Il s'agit de répondre à la demande de jeunes professionnels, psychologues et internes en psychiatrie, de trouver une écoute et une aide dans leur pratique.

La question se pose du bénévolat des collègues qui animeraient ces groupes bimensuels.

Cette activité ne pourra se mettre en place qu'en février ou mars 2016, après le déménagement rue Daviel.

*Le CA approuve à l'unanimité ce projet.*

## **8/ Questions diverses**

- Demande de la bibliothèque S. Freud

Devant l'ampleur du déménagement de la BSF, Cécile Marcoux demande l'embauche d'une personne qualifiée qui serait présente 20h par mois et coûterait à la SPP 4.946€ par an. Cette embauche permettrait de procéder à l'inventaire de la bibliothèque qui n'a jamais été fait.

Le CA rappelle l'importance de maintenir la BSF ouverte le plus de temps possible, et soutient vivement le fait d'établir un inventaire complet.

*Le CA donne son accord sous ces conditions.*

- FEP : candidatures

Serge Frisch achèvera son deuxième mandat comme président de la FEP. Il faut donc élire le président Elect pour le mandat suivant et renouveler l'exécutif.

Lors du prochain CA, Bernard Chervet présentera les candidats avec leurs exécutifs respectifs. Actuellement il y a deux candidats : Renata Sgier et Jorge Canestri.

La séance est levée à 00h30.

**La prochaine réunion du conseil d'administration se tiendra le mardi 10 février 2015.**

Procès-verbal rédigé par Elisabeth Dahan-Soussy avec la participation de Pascale Blayau (Secrétaire Général adjoint).

Bernard CHERVET  
Président

Elisabeth DAHAN-SOUSSY  
Secrétaire Général

## ANNEXE

### Proposition de la CSP pour les activités ouvertes Janvier 2015

**Suite à la réunion du CA de février 2014, du bureau de mai 2014 puis de juillet 2014**

#### **1) Projet pour des groupes de pratiques cliniques organisés par la SPP**

A proposer au CA, dans la suite des discussions précédentes, pour une expérimentation dont le principe avait été précédemment approuvé :

- Cycle de deux ans.
- Dans les locaux de la SPP.
- Tous les 15 jours.
- Hors label de quelque sorte que ce soit (pas d'attestation, de certificat de présence, de prise en charge par la formation continue, encore moins de validation, même de psychothérapeute)
- Petits groupes (6 à 10 personnes).
- Psychologues cliniciens ou psychiatres.
- Expérience psychanalytique personnelle pendant au moins deux ans.
- Travaillant en libéral ou en institution.
- Ayant déjà une orientation théorico-clinique en psychanalyse (université, stage, emploi).
- Encadrés par un binôme de 2 membres de la SPP, dont un titulaire.
- Travail autour de la présentation de la clinique des participants.
- Paiement à la SPP, tarif annuel à définir.
- L'information de l'existence de ces groupes serait donnée par l'intermédiaire de la liste de diffusion avec les activités ouvertes et du site internet, rubrique Focus.
- Pour l'expérimentation : 1 cycle de 2 ans pour 2 groupes ; les analystes des binômes responsables de ces groupes viendront régulièrement discuter avec le CA lors du premier cycle de deux ans.
- Le début des inscriptions se fera en octobre 2015. Les groupes débiteront au premier trimestre 2016.

#### **2) Phrase pour le site ouvert :**

Afin de permettre à des professionnels de la santé de contacter un membre de la SPP pour bénéficier d'une écoute analytique de leur pratique, proposition d'insertion de la phrase suivante sur le site public, dans la rubrique « focus » :

Analyse de pratiques :

« Des membres de la SPP proposent à titre individuel aux professionnels de la santé mentale (psychiatres, psychologues, psychothérapeutes, paramédicaux) des suivis cliniques et des analyses de pratique. Vous pouvez directement contacter les membres de votre région que vous trouverez dans la liste des membres par ville ».